

Le Petit Courrier de l'Île d'Arz

La lettre mensuelle d'infos de la municipalité - Septembre 2024, n° 46



Le mot du maire

Comme vous le savez, notre PLU est en cours de révision, ce qui a nécessité la réalisation, obligatoire, de l'inventaire de nos zones humides. Cet inventaire n'avait jamais été fait. Il vous sera présenté lors d'une réunion publique qui se tiendra le 26 octobre. Mais nous avons souhaité, dès maintenant, à consacrer une bonne part de votre Petit Courrier de rentrée.

Protéger les zones humides est aujourd'hui une évidence, mais cela n'a pas toujours été le cas. Dès le XIXème siècle, elles sont associées à l'insalubrité, à l'impur, aux miasmes... Les

assécher était donc « une victoire de la civilisation sur les sauvageries et les forces obscures de la nature. » * Ce qui explique qu'en Bretagne 80% des marais salés des fonds de baies et des estuaires ont été drainés et asséchés.

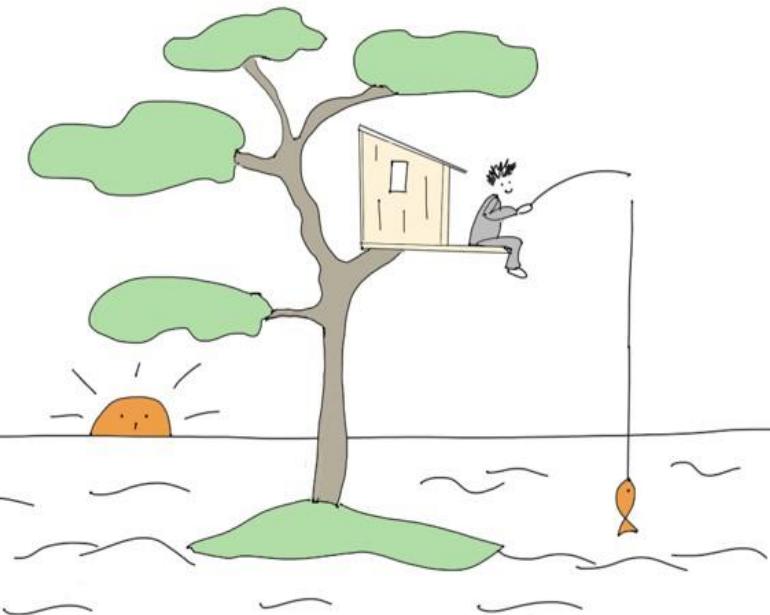
Mais les temps changent. On sait aujourd'hui que les zones humides contribuent fortement, non seulement à la biodiversité, mais aussi à l'atténuation des crues et à la régulation du

climat. On sait aujourd'hui qu'il est indispensable de les protéger. Conséquence très concrète sur notre petite île, des terrains constructibles aujourd'hui pourront ne pas le rester. Cet imprévu s'est invité dans la révision de notre PLU. Le 26 octobre prochain, à 15h30 au Gourail, la réunion publique organisée par le SAGE, Biotope, le PNR et vos élus vous permettra de répondre à vos interrogations.

Notre île est un petit territoire qui ne cesse de rétrécir. Montée des eaux, érosion côtière, submersions marines, zones humides : les histoires d'eau se multiplient et s'accumulent. Et la place des Iledaraïs dans tout cela ? Il va falloir rompre les habitudes, s'adapter, imaginer.

Jean Loiseau

*cf. Dictionnaire de l'anthropocène, CNRS Éditions



Zoom



La cabane Kawamata située près du moulin de Béluré s'est vue dotée, comme par magie, d'une jolie balançoire. Très bel effet visuel, et beaucoup de poésie. Chapeau à l'artiste anonyme ! Mais pour des raisons évidentes de sécurité, la municipalité a dû la retirer. À contre-cœur.

Actualités

Ligne 30 Kiceo

La billetterie change

Kiceo, le réseau de transport en commun de GMVA, met en place, dès cette rentrée un nouveau système billettique. Notre ligne 30 est donc concernée.

La carte Korrigo devient la carte unique pour tous les abonnés comme pour les usagers occasionnels. Les tarifs ne changent pas, exception faite pour l'achat d'un titre unitaire auprès du conducteur (2€). Les anciens titres de transport Kiceo seront acceptés jusqu'au 31 octobre 2024.

Pour demander ou recharger votre carte Korrigo : kiceo.fr

Si vous rencontrez des difficultés et souhaitez un accompagnement personnalisé pour la création de votre carte, vous pouvez contacter le 02 97 01 22 10.

Du comportement de certains usagers

Durant tout l'été, et à chaque bateau, les petits bus Kiceo ont sillonné silencieusement les rues de l'île, annonçant leur venue au son d'une petite clochette qui nous est devenue familière.

Il nous faut saluer ici un service qui a su s'adapter à la population estivale (doublement des bus) avec des chauffeurs qui ont très vite assimilé le contexte insulaire avec gentillesse et patience.

Bien sûr il y eût parfois des problèmes pour embarquer tout à la fois des passagers trop nombreux et les bagages trop volumineux... Mais cela ne justifie en rien la conduite parfois scandaleuse de certains usagers qui semblent penser que tout leur est dû : insultes, menaces, propos à connotations racistes ; nos chauffeurs ont parfois dû faire face à des comportements indignes. Qu'ils sachent qu'ils ont tout notre soutien. Ces comportements sont certes le fait d'une infime minorité. Ils n'en sont pas moins inacceptables.

Réjouissons-nous plutôt d'avoir un service public de transport en commun, sept jours sur sept et à chaque bateau.

Jean Loiseau

Vive l'école !

C'est sûrement ce que se sont dit les 15 enfants, lundi 2 septembre, en retrouvant leur maîtresse Marie, leurs copains, la cour de récré, Véronique et Cécile, après deux mois de jeux, de baignades (oui, eux ne craignent pas une mer un peu frisquette), et de liberté !

Il y a aussi les petits nouveaux qui vont enfin à « la grande école » peut-être un peu anxieux le premier jour ? Mais ce n'est même pas certain tant l'école à l'Île d'Arz c'est « cool » comme ils diront bientôt.



Il leur suffit de voir l'enthousiasme de leurs ainés pour être rassurés. Ici, c'est une super école ! On y apprend, dans le respect des règles nécessaires à la vie en communauté, mais dans la bienveillance d'une maîtresse toujours soucieuse du bonheur de « ses petits ». Apprendre et grandir dans le sérieux et la discipline, mais aussi la joie et l'enthousiasme. Beau programme !

Nous leur souhaitons donc une année riche de savoir, d'amitié, de jeux et de rires qui résonneront dans ce lieu vénérable du Prieuré, pour quelques mois encore, avant de découvrir la nouvelle école du Gourail.

Bonne année scolaire à tous.

Fabienne Jean

Zones humides : la réglementation

Une zone classée « humide » devient de fait a priori inconstructible. Lors de la révision de leur PLU, les communes doivent donc impérativement actualiser ou réaliser l'inventaire de ces zones. Dans le cas de l'Île d'Arz aucun inventaire n'avait jamais été fait par la commune. Seul le PNR en 2004 avait inventorié 47 ha de zones humides.

L'Île d'Arz fait partie des 66 communes concernées par le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Golfe du Morbihan et Ria d'Etel (SAGE GMRE).

La commission locale de l'eau (CLE) est garante de cet inventaire et depuis 2016 un arrêté préfectoral confère au SAGE GMRE une portée juridique avec opposabilité possible aux documents d'urbanisme.

Pour répondre à cet impératif et ne pas mettre les demandeurs de permis de construire ou de déclaration préalable face à une opposition de la part de la préfecture, la commune a commandé à un bureau d'étude spécialisé un inventaire et une délimitation des zones humides.

Selon un protocole scientifique précis qui s'appuie sur des critères « végétation » et « sol », 138 sondages et observations botaniques ont été effectués sur l'île entre juillet 2023 et janvier 2024.

Sur les 138 sondages effectués, 90 peuvent être classés comme humides, 38 comme non humides et 10 comme indéterminés.

Présenté pour la première fois le 26 mars 2024, un dossier succinct et une cartographie ont provoqué de multiples interrogations de la part des élus.

Un complément d'étude a été demandé pour mieux circonscrire le contour de ces zones potentiellement humides.

Le rapport a été présenté le 23 juillet 2024 en présence du SAGE, du PNR, des bureaux d'étude EOL et BIOTOPE et d'élus.

Avant approbation par le conseil municipal ce document doit faire l'objet d'allers et retours entre la commune et diverses instances obligatoirement consultées.

Michel Dudon

Affluence à la médiathèque

Cet été, du monde et une belle ambiance à la médiathèque : des enfants assis par terre plongés dans leur lecture et repartant avec des piles de BD ou autres albums jeunesse.

Ainsi, en juin et juillet 368 personnes ont franchi le seuil de la médiathèque, soit une augmentation de 50 % comparée à la même période l'an dernier.

Augmentation également en août (+25%), avec 244 lecteurs.

Merci aux bénévoles qui ont su gérer l'affluence !

Dernière minute : en raison de travaux la médiathèque sera fermée le samedi 21 septembre.

Histoire, art contemporain et patrimoine

Cette saison, la mairie a souhaité créer une synergie entre le musée, le moulin et l'exposition Tadashi Kawamata. Un billet couplé permet de visiter le musée à l'issue des visites guidées du moulin ou des œuvres de Tadashi Kawamata. Cette nouvelle proposition a représenté 25% des entrées au musée. 330 personnes ont pu bénéficier de la médiation culturelle ou patrimoniale de Rachel.

Les ateliers « à la manière de » du samedi matin ont été appréciés des familles et le concours de dessin du moulin a eu un franc succès. Ce n'est pas une bonne saison pour autant, un printemps particulièrement pluvieux ne nous a pas permis de recevoir les scolaires de la région. Seuls les mois de juillet et août sont similaires à l'été 2023 avec un chiffre d'affaires évalué à 6 000€.

Rachel effectue les visites guidées du moulin ou de l'exposition jusqu'à la fin des vacances scolaires de la Toussaint. N'hésitez pas à la contacter pour en profiter !



Dessin de Louise Camp, lauréate catégorie « Grands »

Contact : mediation@mairie-iledarz.fr ou 07 49 17 78 93.

En bref

La fin du cuivre est pour bientôt

Il reste à ce jour 90 prises ADSL/analogiques sur l'Île d'Arz. Celles-ci seront totalement arrêtées au 31 décembre prochain. Pensez à vous convertir à la fibre afin de ne pas avoir de coupure d'internet ou de téléphone. La mairie et l'agglomération sont à votre écoute en cas de difficultés.

Plaques de numérotations des maisons

Moins d'une centaine de plaques de numérotations des habitations sont toujours en mairie, en attente de leurs propriétaires. Pensez à venir les récupérer : hormis le fait de faciliter la distribution du courrier, elles sont un outil indispensable pour les secours.



La vie des commissions



« HABITER ET HARMONISER »

Michel DUDON, Daniel LORCY, Clément KOUYOUMDJIAN, Géraldine DAIGREMONT

Construire différemment

Quels sont les éléments naturels et artificiels qui donnent naissance à une zone humide ?

En premier lieu le climat local avec sa pluviométrie moyenne mais aussi l'intensité de ses pluies d'orages ainsi que l'évaporation par l'ensoleillement et le vent.

Le sol avec sa nature géologique et sa capacité à absorber l'eau par percolation. Mais aussi son relief avec ses pentes, ses collines, ses vallées et ses bassins versants qui peuvent créer des afflux d'eau soudains.

La végétation qui pompe l'eau du sol et, par évapotranspiration rafraîchit l'atmosphère. Mais aussi la couverture végétale du sol et les haies qui retiennent l'eau de pluie et limitent l'érosion.

Les vers de terre et micro-organismes qui, en creusant des galeries, facilitent la pénétration de l'eau dans les sols.

Enfin principalement l'homme par ses diverses actions d'artificialisation des sols (zones commerciales et industrielles, voieries diverses, barrages, drainages et poldérisation des marais pour l'agriculture etc.). Ces actions diverses imperméabilisent les sols et créent des afflux d'eau dans les rivières et les parcelles voisines.

Pour en revenir à notre île, chaque nouvelle construction ou artificialisation d'un sol (remblais ou terrasse étanche par exemple) a un impact direct sur les parcelles voisines car on étanchéifie une surface de sol, on détourne le circuit naturel des eaux par les fondations et on reporte les eaux de ruissellement sur le voisin du bas qui verra sa parcelle devenir plus humide.

Alors comment construire pour sortir de ce cercle vicieux ?

Dans un premier temps puisque nous neutralisons une surface de sol naturel par une surface construite nous pouvons renaturer notre toiture en construisant une toiture-terrasse végétalisée servant de rétention d'eau et d'isolant. Peu de terre suffit pour y voir spontanément apparaître une végétation d'herbacées grâce aux graines apportées par le vent et les oiseaux.

Pour les fortes pluies on peut greffer les gouttières sur un puisard ou mieux sur une citerne rigide enterrée ou une citerne souple dans le vide sanitaire. Cette eau servira à arroser le jardin ou pour des besoins domestiques ne nécessitant pas d'eau potable.

Pour les fondations, afin de ne pas faire une barrière à une circulation souterraine des eaux, on peut réaliser des fondations sur pilotis avec des semelles isolées liées par des longrines. Cette technique permet tous matériaux de construction pour les murs.

Enfin, pour l'ensemble de l'espace non construit on peut planter des haies, choisir des essences de plantes et arbres particulièrement avides d'eau, construire des talus plantés, créer des jardins d'eau ou même des mares entourées de roselières avec un saule pleureur, créer un puits sur des veines aquifères ou en bas de pente.

Dans tous les cas l'objectif est de protéger les zones humides et de réduire l'impact des constructions nouvelles.

Michel Dudon



« ENTRETIEN & NAVIGUER »

Stéphane BUZENET, Philippe ROUGIER, Michel DUDON, Daniel LORCY

Epaves : bientôt le dernier voyage

Le processus de mise en déconstruction des bateaux « épaves » de l'Ile d'Arz touche à sa fin.

La commune a perçu une subvention de la DDTM de 50% des frais de transport maritime (barge) et routier. Ce processus a été long car la commune a dû recenser les bateaux, procéder à la mise en déchéance de propriété d'une vingtaine d'entre eux, monter les dossiers et enfin les enregistrer sur le site de l'APER, l'organisme en charge de gérer les dossiers de déconstruction. Nous remercions Mme Pernet et Mme Hourmant de la DDTM pour l'aide et les conseils fournis.



Les services communaux ont procédé au transport et au regroupement des épaves au nord du camping, une tâche longue et fastidieuse. Ils ont été épaulés par l'entreprise Terrassement de la Baie.

A l'automne, la soixantaine de bateaux sera acheminée vers un centre de déconstruction proche de Lorient. Ils seront recyclés et ainsi ne pollueront pas les sols.

Stéphane Buzenet



« SOIGNER ET ACCOMPAGNER »

Philippe ROUGIER, Nadège Le ROUX, Nicole L'ALEXANDRE, Myriam AIME

Mieux se soigner à l'Ile d'Arz

Quelle simplification de pouvoir consulter sur l'Ile d'Arz sans avoir à prendre le bateau et perdre beaucoup de temps ! C'est possible, depuis que le docteur Typhaine Quéré a ouvert un cabinet secondaire en avril dernier. Celle-ci assure une journée complète de consultations chaque mois (sauf en juillet et août), sur rendez-vous.

Les consultations se déroulent à l'espace Kerjouan, dans le même bâtiment que la poste, dans un cabinet neuf et bien équipé. Entre 15 et 20 patients peuvent être reçus dans la même journée. La prochaine consultation se déroulera le jeudi 19 septembre.

Les rendez-vous se prennent auprès de Martine au 02 97 44 31 00 aux heures d'ouverture de la poste.

C'est un service que la municipalité souhaitait pour les Iledarais. Nous travaillons à le consolider en recherchant d'autres médecins intéressés à venir consulter sur l'île. Cette journée mensuelle de consultations complète la venue une à deux fois par mois des docteurs Cecilia Blin et Florence Bossaert qui continuent à faire leurs visites à domicile.

Reste la question des consultations d'urgence qui est en grande partie résolue par nos deux infirmières qui sont correspondantes SAMU. Celles-ci se relaient 24h sur 24. Par ailleurs, la podologue pédicure, Gwenaelle Lemestre, assure une consultation chaque premier lundi du mois dans ce même cabinet.

Celui-ci est également à la disposition des infirmières. Ce regroupement des soins, pris en charge par la Sécurité Sociale, était un souhait exprimé lors de l'enquête que nous avions réalisé en 2020. Il aura fallu presque quatre années pour le réaliser !

Philippe Rougier



« PROTÉGER ET INNOVER »

Clément KOUYOUMDJIAN, Nadège LE ROUX, Stéphane BUZENET, Michel DUDON

Maintenir l'effort contre le *baccharis hamilifolia*

Comme chaque année, il est nécessaire de procéder à l'arrachage du *baccharis hamilifolia*, espèce exotique envahissante. Le développement et la propagation très rapides de cet arbuste se font aux dépens des espèces autochtones, entraînant une perte de biodiversité. Un chantier bénévole est organisé le vendredi 20 septembre après-midi. Le rendez-vous est donné à 15h00 devant la déchèterie. Si la date et l'heure devaient être modifiées, vous serez informés par le site de la mairie.

Pensez à vous munir de votre meilleur outil de taille ainsi que d'une paire de gants et de bonnes chaussures. D'ici là, ouvrez l'œil pour repérer les baccharis partout sur l'île.

Pour obtenir plus d'explications sur l'importance de lutter contre le baccharis :
<https://collectifantibaccharis.com>

Clément Kouyoumdjian

Les rendez-vous

20 septembre

Chantier participatif baccharis, Rdv 15h devant la déchèterie avec Hugo

23 septembre

Conseil municipal, 14h00 à la Mairie

27-28-29 septembre

Festival Les Insulaires à Sein

25 octobre

Conférence (PNR) : les oiseaux hivernants de l'Ile d'Arz 17h30 au Gourail

26 octobre

PNR : sortie, observation d'oiseaux 10h00 à 12h00

26 octobre

Réunion publique sur les zones humides 15h30 au Gourail

Infos pratiques

MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h00

AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Mardi 17 septembre de 15h30 à 16h45, salle Greven

Sur rendez-vous : 02 97 69 52 00

COLLECTE ORDURES MENAGERES

Lundi 23 et 30 septembre

COLLECTE BACS JAUNES

Mardi 24 septembre, 8, 22 octobre

CIPM « MARINS & CAPITAINES

Du mercredi au dimanche de 13h00 à 17h30

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Samedi de 15h00 à 17h00

TY-INFO SERVICES

A la médiathèque de 09h45 à 12h45 et de 13h30 à 15h30

Mardi : 17 septembre, 1^{er} et 15 octobre

Sur rendez-vous : 06 59 57 59 28

CONSULTATION DU Dr QUÉRÉ

19 septembre, 17 octobre, 21 novembre

Espace Kerjouan

Sur rendez-vous : 02 97 44 31 00 (le matin sauf le mercredi)

Carte blanche aux associations

Arz'imut

L'association Arz'imut fait le bilan du festival du Petit Caillou. Cet été a eu lieu sa deuxième édition les 23 & 24 août au Billic, près du moulin de Berno.

Cette année, le Petit Caillou a rassemblé en moyenne 700 festivaliers par jour, 27 artistes musiciens, 4 artistes graffeurs, 52 partenaires, et pas moins de 50 bénévoles par jour. C'est avec une immense fierté que nous réalisons la réussite de cette édition, mais elle n'est pas le fruit des seuls organisateurs.

Nous remercions en premier lieu la mairie de l'île d'Arz pour son soutien sans faille depuis 2 ans, ainsi que Golfe du Morbihan Vannes Agglomération qui nous a également conseillé et soutenu financièrement cette année, pour la première fois. Un grand merci à l'ensemble des partenaires, de l'île ou d'ailleurs, qui nous ont soutenu et dont l'implication de certains était inestimable et incontournable (La Guitoune, le GAEC de l'île d'Arz). Encore merci aux quatre artistes graffeurs qui, bénévolement, ont su faire apprécier leur talent. Enfin, un immense merci à notre armée de bénévoles sans qui rien ne serait possible. Aux entrées, au bar, à la restauration, à la cuisine, au maquillage, au montage, au nettoyage, aux transports, à l'accueil des artistes ou encore au démontage, ils étaient plus de 70 à faire don de leur temps, énergie et bienveillance. Plus que des bénévoles, c'est une affaire de famille(s).

L'objectif du Petit Caillou est de fédérer les différentes populations de l'île autour des musiques actuelles et des arts créatifs. Cette année encore, cet objectif a été atteint et nous ravit le cœur.

Le programme a su réunir toutes les générations de l'île entre le maquillage, les concerts, le panier à peser, la buvette et la restauration. Nous avons aussi eu le plaisir de pouvoir offrir la fresque de graffiti à la commune, pour la décoration de la cour du Gourail. Ainsi, les enfants pourront en profiter avant les travaux de la future école.



Nous avons aussi subi quelques contrariétés : vol de l'éclairage du moulin, vols de vélos, envol et casse d'un barnum, annulation du concert de Calum Stewart... Mais c'est avec un bon entourage amical, associatif et municipal que nous avons rebondis et que nous avons pu ajuster l'organisation du festival.

Pour ce qui est de l'avenir, l'association attend la réunion de son conseil administratif et son assemblée générale de fin d'année pour décider de la troisième édition du Petit Caillou. En 2025, l'île d'Arz sera déjà bien animée avec la Semaine du Golfe et le festival des Insulaires. Il se pourrait, toutefois, qu'Arz'imut ait d'autres idées que le festival pour l'année prochaine.

Affaire à suivre...



Clélia RIPOCHE

Photos : Glen BULOT

Arz Présence ouvre sa saison 2024-2025

- YOGA ADAPTE - EN GROUPE 18 séances de 1h les mercredi 10h30 au Gourail
- ENTRAINEMENT A LA RELAXATION - EN GROUPE 12 séances de 1h le lundi à 17h30 au Gourail
- SCEANCE DE SOPHROLOGIE INDIVIDUELLE A LA DEMANDE

S'inscrire auprès de Maryse au 06 77 89 95 23. Réservée aux adhérents de l'association ARZ PRESENCE (cotisation 5€).

Tarif par activité

- YOGA forfait 140€ pour 18 séances
- RELAXATION forfait 100€ pour 12 séances
- ou 10€ à la séance sur place.

Démarrage de la saison 2024-2025

ENTRAINEMENT A LA RELAXATION lundi 7 octobre à 17h30 au Gourail

YOGA ADAPTE mercredi 9 octobre à 10h30 au Gourail

ASC

Quelques mots pour résumer l'été de l'ASC : la nouvelle activité "godille" se met bien en place et nous avons un équipage qui part aux championnats du monde à Batz ! La saison voile avec Jeunesse et Marine s'est bien déroulé malgré les conditions météo. Entre un concert électro, un stage de beat-box, le tour de l'île, un concert lyrique, un tournoi de pétanque et j'en passe, nous avons été bien occupés. Un grand merci aux mains de l'ombre, toujours prêtes à aider ! Merci à Marie Boydron et son équipe pour l'organisation du tour à la voile. Merci à Xavier Hameroux pour le prêt du bateau pour la godille (le Godzillarz).

Merci à la municipalité pour les locaux et les coups de mains de ses agents, et enfin un immense merci aux commerçants qui nous soutiennent...

Une dernière info : le changement de statuts de l'association va se faire (vous serez prévenu lors d'une AGE).

A très vite !

Nolwenn Boinot

Nous rappelons que cette page est dédiée à la vie des associations de l'île.

Une page du site internet de la Mairie est également à disposition pour publier les évènements.